

**Compte-rendu de la réunion
du Conseil de quartier Sud
18 mai 2026**



Présent-e-s :

Yoan REDMANN, Président du conseil de quartier Sud

Adrien LARTISIEN, Adjoint aux finances et aux conseils de quartier

Conseillère-es : Frédéric DEREIGNAUCOURT, Frédéric VANDER LINDEN, Gérard HOUZET, Jacques LAMBERT, Jean-François BONNEMAISON accompagné de Henri BANOWICZ et Jean-François HECQUET (représentant l'association de quartier Les Ch'ti Bonniers), Lucille ESSERTEL, Michel BOEREZ, Patrick HERLAUT, Véronique DESURMONT

Invitée : Janine BRASSART, Présidente du conseil de quartier Europe

Excusé-e-s

Camille GAVIGNET DELARUE, Conseillère municipale à l'inclusion, aux conseils de quartier et à l'accueil des nouveaux habitants

Conseillère-es :

Corinne BAILLEUL, Jean-Marie FOUQUEMBERG

Martine AURIAULT-DAMONNEVILLE, Présidente du conseil de quartier Cœur de Ville

Ordre du jour

- 1 - Mot du président et présentation par la mairie du fonctionnement des conseils de quartier pour le nouveau mandat
- 2 - Suivi des points remontés par les conseillères et conseillers lors des dernières réunions
- 3 - Nouvelles remontées des conseillères et conseillers de quartier
- 4 - Proposition et échanges sur les projets : réflexion sur l'installation de bancs et tournoi de pétanque
- 5 - Retour sur la conférence "L'arbre en ville" du 2 mars
- 6 - Point travaux rue Pierre de Coubertin, rue Claude Jean et abattage des arbres
- 7 - Information municipale et présentation des projets municipaux

1 – Mot du président et présentation par la mairie du fonctionnement des conseils de quartier pour le nouveau mandat

Le président félicite le Maire et sa nouvelle équipe municipale pour sa récente élection.

Deux nouveaux-elles élu-es sont en charge des conseils de quartier :

- Adrien LARTISIEN (anciennement collaborateur du Maire), Adjoint aux finances et aux conseils de quartier
- Camille GAVIGNET DELARUE (excusée), conseillère municipale à l'inclusion, aux conseils de quartier et à l'accueil des nouveaux habitants, nouvelle élue de l'équipe municipale

Présentation de deux nouvelles personnes, qui habitent les immeubles collectifs rue du Grand camp, qui intègrent le conseil de quartier sud : Véronique DESURMONT et Frédéric VANDER LINDEN.

Le tour de table a permis également à chaque conseiller.ères de quartier de se présenter.

2 – Suivi des points remontés par les conseillères et conseillers lors des dernières réunions

Les photos associées aux différents points sont ajoutées à la fin du compte-rendu.

- Panneau d'interdiction de stationner manquant (présence du support uniquement) à proximité du terrain synthétique de football rue Charles Flon communale (Photo 1)

Suivi : à ce jour le panneau est toujours manquant (non traité par la mairie).

- Présence de renouée du Japon notamment dans le fossé longeant le Stadium garage (propriété privée)

Suivi : Il est signalé une forte expansion de la renouée du Japon au-delà du fossé adjacent au garage des Six Bonniers, notamment sur le territoire communal : terrain de l'Académie de Musique (Photo 2), présence également signalée au niveau du bâtiment du club cynophile (Photo 3). Pour rappel la renouée du Japon est une plante invasive néfaste pour la biodiversité, qui peut endommager les fondations et infrastructures, et peut favoriser l'érosion des berges, augmentant localement les risques liés aux inondations. (non traité par la mairie).

- Détérioration de la voirie rue Bernasconi, au milieu de la chaussée, avec la formation de trous (Photo 4).

Suivi : Des détériorations au milieu de la chaussée, avec la formation de trous, ont été signalées lors du dernier conseil de quartier. (non traité par la mairie)

- Proposition de déplacement d'un passage piéton rue de la Résistance (Photo 15), au niveau du supermarché Leclerc, afin de faciliter et de sécuriser l'accès piéton au magasin (celui existant pose un problème de visibilité et de passage avec le stationnement du camion de livraison).

Suivi : la ville ne souhaite pas réaménager l'accès piéton (abandon)

- Demande concernant la signalisation et le marquage au sol des zones 30 :

Suivi : les marquages au sol des entrées de ville coté Sud ont été réalisés (Photo 5). Il reste à faire une signalisation plus visible dans les rues de la ville avec marquage au sol notamment sur les « lignes droites » (exemples : rue du grand camp, rue de la résistance).

- Trou sur le trottoir devant le 20 rue Victor Delannoy (Photo 6)

Suivi : le trou est toujours présent, relais à faire par la mairie auprès de Noréade (en cours).

- Barrière installée rue des Rosiers pour accès zone commerciale : le passage est trop étroit et rend le passage difficile pour les vélos, les poussettes et les fauteuils roulants (Photo 7)

Suivi : pas d'évolution depuis la dernière réunion, la mairie indique que la barrière est à décaler par le propriétaire de la zone commerciale (en cours)

- Sécurisation de l'accès au stade municipal par voie piétonne pour la traversée de la chaussée depuis le trottoir d'en face, demande formulée le 7 février et rappelée par mails (Photo 8)

Suivi : le passage piéton n'a pas été prévu dans le projet d'aménagement, l'emplacement nécessiterait une mise aux normes PMR par rapport à au niveau du trottoir (en cours d'étude).

- Conteneur à verre situé à l'angle du stade municipal (Photo 9) : manque de place pour s'arrêter et site régulièrement sale (dépôt de sac, verre, aux abords du conteneur). Proposition d'aménager une place de stationnement de type « dépose-minute » et d'ajouter une signalisation (rappel des règles et des risques encourus en cas de dépôts sauvages). Il est proposé de décaler le conteneur de quelques mètres pour réduire les risques liés au stationnement sur la route (moins proche de l'intersection).

Suivi : demande toujours en cours (non traitée par la mairie).

Point communication

Il est fait le constat que les conseils de quartier d'Orchies restent peu connus. Les conseillers souhaitent que cette instance de démocratie et de lien direct avec la mairie puisse gagner en visibilité, notamment via la communication municipale.

- Visibilité Réseaux Sociaux

Une demande d'une publication régulière sur les réseaux sociaux de Facebook est réitérée, la dernière datant de septembre 2025.

- Mise en ligne des comptes-rendus sur le site internet de la Ville

Il est constaté que depuis la dernière réunion du conseil de quartier Sud (3 décembre 2025), aucun compte-rendu n'a été mis en ligne sur le site de la ville. Les derniers comptes rendus datent de septembre 2025. Les compte-rendus de la réunion du conseil de quartier Sud du 3 décembre et de la réunion des 3 conseils de quartier du 7 février sont manquants.

Un engagement de la ville est pris de mettre en ligne les compte-rendus en sous un délai de 7 à 10 jours maximum.

- Demande panneau d'affichage à l'entrée du parc du Millénium (Photo 10)

Lors de la réunion en conseil de quartier Sud du 3 juillet 2025, une demande a été formulée visant l'installation d'un panneau d'affichage sécurisé (fermeture avec clé confiée président du Conseil de quartier Sud et un conseiller de quartier de proximité) sur le côté droit de la boîte à livres située à l'entrée du parc du Millénium, rue Floris Durez. L'objectif est d'améliorer la visibilité des conseils de quartier (avec affiche de présentation et calendrier de réunions), mais également de communiquer sur les événements et manifestations de proximité.

La mairie indique que ce sera fait courant 2026.

3 – Nouvelles remontées des conseillères et conseillers de quartier

- Un habitant demande s'il est possible de prévoir la rénovation de la voirie rue de la résistance, une fois les travaux de la rue Claude Jean terminés (L'expérience passée de la rénovation de la RD953 a montré des dégradations liées au trafic de déviation)
- Signalement de deux poteaux manquants au début de la rue de la résistance (Photo 11)
- Il est signalé que les marquages au sol dans de nombreuses rues s'effacent (exemples : marquage places de parking rue Floris Durez, marquage piste cyclable avenue de la Libération)
- Rue du grand camp : pour des questions de sécurité, demande d'installation d'un éclairage au niveau du parking et de l'allée située à l'arrière des immeubles
- Rue du grand camp, demande de retirer les deux gros pots roses qui ont été installés sur des places de stationnement (Photo 12)

4 - Proposition et échanges sur les projets : réflexion sur l'installation de bancs et tournoi de pétanque

Contexte :

- une demande d'installation de bancs publics a été formulée dans différents conseils de quartier. En ce qui concerne le secteur Sud, un lieu est pressenti (à la demande d'habitants) : l'espace vert situé rue du général Giraud.

- lors de la réunion des trois conseils de quartier de février dernier, monsieur le maire a proposé aux conseiller-ères de travailler sur le sujet et de proposer des lieux et des modèles.

Le président du conseil de quartier Sud a réalisé un recensement des bancs publics de la commune d'Orchies. Une carte qui les géolocalise est consultable en ligne via le lien suivant :

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/bancs-publics-orchies_1380353#16/50.467810/3.243885

Cette carte sera complétée par les éventuels bancs manquants dans l'inventaire, et les photos des bancs seront ajoutées.

Il propose de structurer le projet de la manière suivante :

- 1) Recensement de l'ensemble des bancs publics de la ville, cela permettra d'avoir la cartographie de l'existant et de visualiser les zones blanches
- 2) Proposition d'emplacements / de modèles (exemple : bancs avec accoudoirs pour faciliter l'accès aux personnes ayant des difficultés à se relever)
- 3) Consultation des résidents de proximité

4) Installation des bancs par la commune

Il est prévu de faire un atelier regroupant les personnes des trois conseils de quartier intéressées pour s'investir sur ce projet.

En ce qui concerne le tournoi de pétanque, la mairie attend les disponibilités du club de pétanque avec lequel va être organisé l'événement. Le tournoi aura lieu en août ou en septembre.

5 - Retour sur la conférence "L'arbre en ville" du 2 mars

Entre 60 et 70 personnes ont participé à la conférence « L'arbre en ville » du 2 mars. Cette conférence, organisée par le collectif Les Bourgeons, en lien avec la commission municipale environnement, a été animée en webconférence par Benoit HARTENSTEIN, notaire spécialiste de la question du droit des arbres. Elle s'est déroulée autour des questions suivantes :

Pourquoi préserver juridiquement les arbres urbains ? Situation juridique actuelle des arbres urbains ? Comment préserver juridiquement les arbres urbains ?

Lien vers la conférence (conférence similaire animée par Benoit HARTENSTEIN) :

https://youtu.be/NPaoA9aKw78?is=gFb1eHMqR0UniX_V

Une intervention de Frédéric LECOMTE du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, sur l'implantation d'arbres d'espèces locales, a suivi la webconférence.

Une question est posée sur la poursuite des réunions de la commission mise en place par la ville, la dernière ayant eu lieu en novembre 2025.

6 - Point travaux rue Pierre de Coubertin, rue Claude Jean et abattage des arbres

Les travaux rue Claude Jean sont en cours et sont prévus jusque fin octobre 2026.

Les travaux rue Pierre de Coubertin ont débuté mi-mars et se sont terminés fin avril. L'association des Ch'ti Bonniers informe qu'un projet de verger sur l'espace vert situé en face du terrain synthétique rue Charles Flon communale, avec l'association Les Bourgeons, a été proposé à la mairie.

Il est remonté que les abattages des arbres qui ont eu lieu le 16 mars rue Claude Jean (et le 27 mars rue Pierre de Coubertin), n'ont pas été réalisés dans le respect de la loi.

Plusieurs manquements ont été constatés, confirmés par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) :

- Absence de déclaration en préfecture, alors que les arbres dits d'alignement sont protégés et leur abattage nécessitent une déclaration préalable en préfecture
- Infraction au Code de l'environnement et destruction de nids : après le 15 mars, un abattage d'arbres doit obligatoirement s'accompagner d'une levée de doute préalable par un écologue indépendant, ce qui n'a pas été fait.

Le président demande que pour les travaux à venir, la mairie respecte ou fasse respecter la loi sur son territoire. Malheureusement, cela fait suite au précédent de 2025 au carrefour du Lapin (cf. CR avril 2025).

Il est demandé quelles seront les mesures compensatoires par rapport à l'impact écologique ? Il est répondu que des arbres vont être plantés le long de la voirie.

Il est signalé également que des voitures des riverains ont été endommagées lors de l'abattage des arbres et de l'enlèvement des souches (absence de mesures de précaution et de prévention auprès des habitants, les travaux ont été réalisés alors que des voitures étaient garées).

Travaux giratoire au croisement de la route de Marchiennes / rue Claude Jean / rue Charles Flon

Suite aux inondations du 2 mai qui ont amené à ce que la route soit barrée (Photo 13), la mairie confirme un problème d'écoulement.

Il est demandé :

- le nettoyage des copeaux de bois dispersés sur la voie publique (Photo 14)
- de revoir l'installation des copeaux de bois (les copeaux ont été posés au dessus du niveau de la route)
- de résoudre le problème d'écoulement

7 - Information municipale et présentation des projets municipaux

La déchetterie d'Orchies sera prochainement fermée, la solution de recours à l'heure actuelle serait plutôt l'installation d'une déchetterie mobile (une orientation vers les déchetteries de Rieulay, Genech ou Saint Amand avait été envisagée).

Ouverture de la médiathèque la Malle le 16 juin.

Fermeture du pont Leroux à la circulation pendant la période estivale (du 6 juillet au 30 août), passage piéton et vélo possible.

Festival musical techno prévu le 4 juillet de 17h à 2h du matin au Stade municipal.

13/14 juillet : festivités avec feu d'artifice au Stade municipal.

Projet des écoles : recréer une entrée d'école maternelle (travaux prévus).

Le prochain conseil de quartier Sud aura lieu le mercredi 1^{er} juillet à 19h.



Photo 1 : panneau manquant, rue Charles Flon communale



Photo 2 : renouée du Japon, école de musique



Photo 3 : renouée du Japon, bâtiment club cynophile



Photo 4 : formation de trous rue Bernasconi



Photo 5 : marquages au sol réalisés aux entrées du secteur Sud



Photo 6 : trou dans la chaussée rue Victor Delannoy



Photo 7 : barrière empêchant le passage PMR, rue des rosiers



Photo 8 : demande de sécurisation de l'accès au stade municipal (passage piéton)



Photo 9 : conteneur de verre angle stade municipal (problématique de stationnement et dépôts sauvages)



Photo 10 : demande de pose d'un panneau d'affichage, boîte à livre, entrée parc du Millénium



Photo 11 : signalement de deux poteaux manquants, rue de la résistance



Photo 12 : demande de retrait des deux pots (stationnement)



Photo 13 : inondations du 2 mai, giratoire route de Marchiennes



Photo 14 : copeaux de bois sur la voie publique, giratoire route de Marchiennes



Photo 15 : demande de déplacement passage piéton pour sécurisation (non approuvée par la mairie)